



Nature et Vie est une association locale agissant pour la préservation de l'environnement sur le secteur du piémont de Barr et d'Obernai.

Née en 1978 pour sauvegarder un site naturel, elle poursuit le combat pour la nature de diverses manières, que ce soit par des actions de terrain pour la biodiversité, la sensibilisation et l'information du public, ou encore des actions militantes contre des projets portant atteinte à l'environnement.

Elle est fédérée à Alsace Nature et au Réseau Sortir du Nucléaire

Contact : Nature et Vie

8 rue Bannscheid
67140 BARR
☎ 03 68 05 34 38
✉ natureetvie@gmail.com
🌐 www.nature-et-vie.org

Le point de vue de l'association Nature et Vie

EN BREF :

LE PROJET DE TECHNOCENTRE, UN DANGEREUX GREENWASHING !

L'association Nature et Vie s'est toujours positionnée contre l'énergie nucléaire, aussi bien à cause sa dangerosité, le problème non résolu de la gestion des déchets et le risque pour la santé des citoyens. Par ailleurs, elle induit une production d'énergie très centralisée. Notre association milite plutôt pour la sobriété énergétique et soutient le développement des énergies renouvelables produites localement de préférence.

Le projet de recyclage proposé par le technocentre parait séduisant de prime abord, mais ne consiste finalement pas à créer une économie circulaire digne de ce nom. Au lieu de réutiliser ses déchets sur place et au sein de l'industrie nucléaire, le technocentre vise à les disséminer dans des objets domestiques, avec des risques sanitaires incontrôlés pour la population.

Par ailleurs, le bilan carbone de ce projet est loin d'être vertueux, car il engendrera beaucoup de transports de matériaux, dont la quantité de gaz à effet de serre émise n'a pas été évaluée à ce jour.

Enfin, l'emplacement choisi pour cette installation présente des risques sismiques qui peuvent provoquer une submersion de l'installation située sous le niveau du canal d'Alsace et ainsi polluer la nappe phréatique.



UN RECYCLAGE DANGEREUX

Le projet de Technocentre de Fessenheim qui s'installerait à proximité de la centrale nucléaire fermée en 2020, est présenté comme une installation permettant de valoriser les métaux très faiblement radioactifs issus de l'activité de l'industrie nucléaire. Mais la Commission particulière du débat public qui consulte actuellement la population sur le sujet a modifié l'intitulé de sa consultation : Technocentre, projet d'usine de recyclage de métaux très faiblement radioactifs...

Il pourrait "préparer" des métaux radioactifs ayant servis dans les centrales et usines de la filière nucléaire à vivre une deuxième vie, tout en polluant sa région d'implantation.

Jusqu'en 2022, l'article R1333-2 du Code de la santé publique interdisait l'utilisation de substances contaminées ou radioactives provenant de l'activité nucléaire dans la fabrication de biens de consommation, c'est-à-dire d'équipements ou d'objets de la vie quotidienne. Mais, le 14 février 2022, le Premier ministre a édicté deux décrets permettant de déroger à cet article, aux conditions suivantes : répondre à un motif impérieux d'intérêt public, répondre à une absence d'autre solution satisfaisante et ne pas toucher à l'état de conservation des espèces ou des habitats.

Répandre de faibles doses de radioactivité, comme EDF prévoit de le faire avec son projet d'usine de recyclage des métaux très faiblement radioactifs qui, une fois traités, pourraient être utilisés dans la fabrication de nouveaux objets, constitue un risque sanitaire réel pour la population. C'est en tous cas ce que montre Inworks, une étude en matière de faible doses de radioactivité, rapportée en avril 2024 par l'IRSN : « Les résultats globaux confortent l'hypothèse d'une absence de seuil pour le risque de cancer aux faibles doses et montrent que des expositions cumulées étalées dans le temps peuvent entraîner un risque faible de cancer. »

Actuellement, le projet présenté par EDF ne donne aucun élément d'explication sur la traçabilité des métaux une fois « recyclés ». On ne sait ni si cette traçabilité est prévue, ni qui en aura la charge et encore moins qui la financera. Pourtant, sans cette dernière, des métaux radioactifs seront mis sur le marché sans que l'on sache où ils se trouvent et sans pouvoir mesurer leurs impacts éventuels sur l'environnement et le vivant.

QU'EN EST-IL DU BILAN CARBONE ?

Le site de Fessenheim est très excentré par rapport aux divers gisements existants, à savoir ceux du Tricastin (140 000 tonnes stockées),

des autres centrales du parc nucléaire français, ou du CIREN dans l'Aube (situé à plus de 300 km, avec des routes nationales très fréquentées). Sans parler des matériaux qui pourraient être acheminés d'autres pays si EDF y signe des contrats dans un avenir proche.

Les générateurs de vapeur seraient acheminés par transport multimodal (fluvial + maritime + fluvial + transport routier depuis l'installation portuaire) et les autres déchets (petits et moyens colis) seront acheminés par camion. Le nombre de ces camions sur la route va augmenter drastiquement pour acheminer les métaux radioactifs à destination et en provenance du Technocentre, et le risque d'accidents qu'il engendrera. D'ailleurs, dans son projet EDF se garde bien de donner des éléments sur le nombre réel de transports prévus, l'information du public ou le coût des protections policières nécessaires à ce type de transport. Quid du bilan carbone !

UN RISQUE SISMIQUE REEL

Le problème de l'aléa sismique a été une des raisons de la mise à l'arrêt de la centrale de Fessenheim, comme l'a reconnu l'IRSN lors d'une commission parlementaire. Dans cas du technocentre, un séisme pouvant mener à une rupture de la digue du Grand Canal d'Alsace (débit supérieur à 1000 m³/sec.) induirait une inondation catastrophique qui disséminerait la radioactivité (même faible) des métaux entreposés, contaminant la nappe phréatique. Le niveau du canal est en effet à plus de 8 m au-dessus du sol du Technocentre.

Après Fukushima (2011) l'ASN a exigé qu'EDF étudie les conséquences d'une rupture de la digue du canal suite à un séisme "de référence". Après une brève étude, EDF a conclu qu'une rupture de la digue était impossible et que seules quelques fuites étaient à envisager. (présenta/on d'EDF à la CLIS en 2015).

Pour faire cette étude, EDF a utilisé l'étude sismique de la centrale datant de 2002, avec comme référence le séisme de Bâle de 1356 estimé à une intensité de 6,2. Mais déjà en 2011, le cabinet d'expert suisse Résonance, se basant sur l'avancée des connaissances, avait estimé l'intensité du séisme de Bâle à 6,9 : une énergie libérée 8 fois plus grande. Et l'IRSN a également conclu que l'étude sismique de 2002 sous-estimait l'aléa sismique.

CONCLUSION

Le Technocentre de Fessenheim est un projet qui met en danger la santé et la sécurité des populations. Il ne propose pas une économie circulaire, sauf dans le cas où les matériaux étaient réemployés au sein de l'industrie nucléaire. Son bilan carbone n'est pas évalué globalement et serait sans doute mauvais. Aussi, notre association s'oppose-t-elle à ce projet tel qu'il est présenté à ce jour.

LA CNDP

—



LA commission nationale du débat public CNDP

Débat public Projet technocentre à Fessenheim
244 Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
equipe.fessenheim@debat-cndp.fr
www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim

